

Comment faire grève à Pôle Emploi à compter du 5 décembre ?

Agents de droit privé :

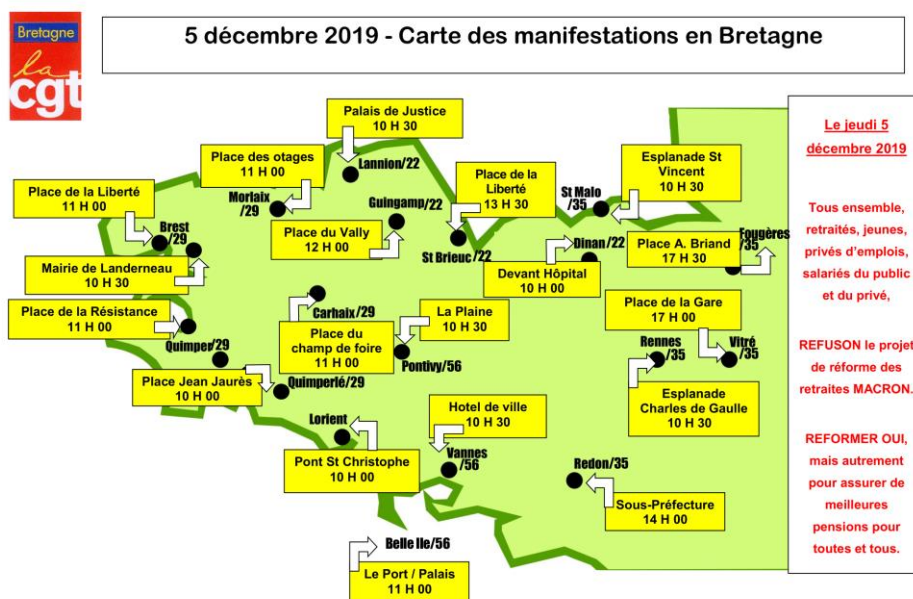
Pour être comptabilisé comme gréviste, vous devez **idéalement avant ce soir** saisir le motif « GREV » sous horoquartz à la rubrique « demande d'absence ». Vous y précisez l'amplitude horaire (ex : journée ou débrayage le temps de la manif).

A défaut, signalez votre absence à votre ELD la veille ou le jour même. Chaque manif fera le point sur sa reconduction.

Agents de droit public :

Vous devez signaler à votre N+1 que vous êtes gréviste **le 5 décembre 8H30 maxi**.

Rejoignez-nous sur les points de rassemblements suivants :



Grâce à une forte mobilisation en Belgique en 2018, le gouvernement belge a abandonné son projet de retraite à points

Ce 5 décembre tous les secteurs sont mobilisés : Pôle Emploi, éducation nationale, santé, transports (routiers, trains, bus, taxi, avions), énergie, étudiants, policiers, avocats, etc...

Tous ensemble nous pouvons gagner !

